



Ville du Dorat

(Haute-Vienne)

**Demande de subvention du département
au titre de l'enveloppe complémentaire des CTD
programmation 2018.**

Objet : Redimensionnement du réseau d'assainissement

A. Plan de financement

	H.T	TTC
Dépenses	2 003 806 €	2 404 568 €
Recettes		
Subvention escomptée auprès de l'Agence de l'Eau		
Etude :		
60 % X 39 200 €	23 520 €	
Travaux :		
- Phase 1 – Réseau du chemin de la Fantaisie à l'avenue de Lattre de Tassigny		
60 % X 1 362 618 €	817 571 €	
- Phase 2 – Réseau secteur des Gaudinottes		
60 % X 462 298 €	277 379 €	
- Phase 3 – Réseau Impasse St Israël et du Bd du 8 Mai à l'Avenue de Verdun		
60 % X 139 690 €	83 814 €	
Subvention escomptée au titre des CTD		
Redimensionnement d'un réseau d'assainissement		
Etude :		
20 % X 39 200 €	7 840 €	
Travaux :		
- Phase 1 – Réseau du chemin de la Fantaisie à l'avenue de Lattre de Tassigny		
20 % X 1 362 618 €	272 524 €	
- Phase 2 – Réseau secteur des Gaudinottes		
20 % X 462 298 €	92 460 €	
- Phase 3 – Réseau Impasse St Israël et du Bd du 8 Mai à l'Avenue de Verdun		
20 % X 139 690 €	27 938 €	
Autofinancement par fonds libres		801 522 €

B. Attestation de non commencement des travaux.

Les susdits travaux ne recevront pas un commencement d'exécution avant que ne soit notifiée la décision d'attribution de la subvention.

C. Echancier prévisionnel des dépenses

- Année 2018



Fait au Dorat, le 4 octobre 2017

Le Maire,

Bernard MAGNIN